

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Pathologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Thérapie :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, une facture est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



## **Déclaration de Maladie**

N° P19- 069422

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01518 Société : 52.259

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : NAJIH Abdesslam

Date de naissance : 18/12/1952

Adresse :

Tél. : 06 400 800 77

Total des frais engagés : 23 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Abdellah MAMOU  
Neuro-psychiatre  
38, Bd. Rafferty Casablanca  
Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10  
INP 091097436

Date de consultation : 03/11/2020

Nom et prénom du malade : NAJIH Abdesslam Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Trouble anxieux

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Je déclare que je suis en état de faire ma déclaration et je souhaite communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/11/2020	3 NPSY		400,00	 Dr. Abdellah Namoussi Psychiatre Casablanca 38, rue de la Kasbah Tél: 0522 47 60 10 INP 091097436

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

الدكتور عبد الله مامو  
Docteur Abdellah MAMOU

NEURO - PSYCHIATRE

D.U. D'Angers

en expertise médicale

Ex. attaché des Hôpitaux de Paris

Médecin Expert auprès des Tribunaux

الخصاصي في الأمراض العقلية والنفسية  
حائز من جامعة أنجي على دبلوم  
الخبرة الطبية  
ملحق سابق بمستشفيات باريس  
طبيب مخلف لدى المحاكم

Casablanca, Le 3. M. 20

لدار البيضاء في

الدار البيضاء في  
PHARMACIE AHMIDA  
Le 1100 Complexe Commercial  
Idi Maâarif Casablanca

PPV:130DH20  
PER:11/21  
LOT:T2668

9' Abdulsam n'Ajitt  
130,20

- Tizzen 
- Deparost 1/2 = 1.
- Temestan: 1/2 le sein  
si besoin
- Techizapin 2,5: 1 lidier

PHARMACIE A  
Rue 1100 Complexe Com  
Sidi Maareuf Casablanca  
tel: 0522 33 58  
fax: 0522 31 62 200  
e-mail: pma@casamail.dz  
PPV: 130DH20  
PER: 11/21  
LOT: I2668

#### Durée de Traitement

RDV le

~~De Almeida MARSOU  
Mário - psichiatro  
Dra. Rosângela - farmacêutica~~